



Arrondissement de
Pontarlier
Canton de Valdahon

Date de convocation :
04/06/2025

OBJET

Finance RH

Non restitution de caution – appartement n°32

Nombre de membres
en exercice : 15
présents : 10
votants : 12

DECISION

Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

Date d'affichage :

Extrait du Registre des délibérations du Conseil d'Administration

N° 25.35

Séance du 12 juin 2025

Président de séance : Mme Sylvie LE HIR, présidente du CCAS.

Etaient présents : Mme LE HIR, Mme GUILLEUX, Mme BRACHOTTE, Mme BRECHEMIER, Mme POURET, Mme FERNIOT, Mme LIME-VIEILLE, M. ANDREZ, M. ARNAL, M. KURT, M. LAPOIRE, M. MANZONI

Etaient absents : M. DUMONT, Mme CHABRIER, M. CASALE

Secrétaire de séance : M. ARNAL

Procurations de vote : DUMONT/POURET – LAPOIRE/GUILLEUX

Suite au départ d'un résident, le logement laissé vacant nécessite des travaux de remise en état d'un montant total 1 086.91 € pour les fournitures. Ces travaux seront réalisés en régie.

Il a été proposé de retenir l'intégralité de la caution de 500 € afin de couvrir une partie des frais de remise en état.

Au vu de ce qui précède, le Conseil d'Administration :

- **Se prononce favorable à la conservation de la caution de 500 €**
- **Autorise Mme la Présidente ou son représentant à effectuer les démarches afférentes.**

Fait et délibéré en séance
Pour extrait conforme

La présidente du CCAS
Sylvie LE HIR